



FICHE DE POSTE :
ASSISTANT DE VIE SCOLAIRE PENDANT LE TEMPS DE LA RESTAURATION
SCOLAIRE
8 Heures par semaine pendant la période scolaire
Nombre de postes : 1

L'agent est placé sous la responsabilité directe de la responsable périscolaire.

Poste à pouvoir à partir du **lundi 29 août 2022 et jusqu'au vendredi 07 juillet 2023 (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)**

8 heures par semaine pendant la période scolaire, susceptible d'évolution en fonction des besoins du service ou de remplacements ponctuels.

PLANNING DE TRAVAIL :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h30 à 13h30

MISSIONS :

Accompagner deux enfants en situation de handicap pendant le temps de la restauration scolaire.

- Aide et apprentissage des repas
- Surveillance

DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS RECHERCHÉES :

- Avoir de l'expérience dans un poste similaire,
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité,

SAVOIR ETRE :

- Discrétion et adaptation
- Ecoute, Patience
- Bon relationnel

SAVOIR FAIRE :

- Appliquer les procédures,
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène

LIEU DE TRAVAIL :

Groupe scolaire 12 rue lieutenant Théodose Morel – 38460 CREMIEU

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation à Monsieur le maire de Crémieu avant le VENDREDI 13 MAI 2022 :

Par mail : recrutement@mairie-cremieu.com

Par courrier : Mairie de Crémieu – Hôtel de ville – Place de la Nation Charles de Gaulle – 38460 CREMIEU